

ANNEXE 6

INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte:

- ▶ **N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au-devant du danger.**



FREQUENCE France Inter Grandes ondes : 162 kHz

FREQUENCE radio locale : France Bleu Breizh izel Brest FM : 93.0 MHz conventionnée par le préfet :

ECOLE

- ▶ **N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.**

- ▶ **Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans l'établissement. Les personnels connaissent les consignes à observer.**

- ▶ **Ne téléphonez pas.**
- ▶ **N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.**

- ▶ **Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**

